

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la commune de NORON LA POTERIE

Nombre de membres
Afférents au Conseil Municipal: 9
en exercice: 9
Qui ont pris part à la délibération: 7
Pour : 6
Abstention : 1

Séance du 26 septembre 2022

Date de la convocation :
22.09.2022

L'an deux mil-vingt deux, le 26 septembre, 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCelles François, maire.

Date d'affichage :
30.09.2022

Présents: Mme Elisabeth Levillain, Mrs Romain Desaint-Denis, François Kolakowski, Guillaume Pastre, Frédéric Lebastard, Mme Florence Fages

Excusé : M. Glenn Ossemont

Absent : M. Maxime Lamour

2022 / 028

M. Pastre Guillaume a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Acquisition du terrain PHILIPPINE pour élargissement rue du Petit Lavoir.

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'une délibération a été prise en date du 27 juin 2022 (délibération n° 2022/18) afin d'acquérir un terrain cadastré section A n° 232, d'une surface de 95m², appartenant à l'indivision PHILIPPINE afin de pouvoir élargir la route rue du Petit Lavoir.

Dans la continuité de la délibération n° 2022/18, Monsieur le maire propose au conseil municipal d'acquérir ce terrain au prix de 25€ le m².

Après en avoir délibéré, le **conseil municipal autorise** monsieur le maire à acquérir le terrain cadastré section A n° 232 d'une surface de 95 m², appartenant à l'indivision PHILIPPINE au prix de 25 € le m² et à signer tout document se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme au registre.
A Noron-la-Poterie, le 27 septembre 2022

Le Maire, Mr SCelles François



Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture
le 30.09.2022

et publication ou notification
du 30.09.2022